

Précautions COVID

Ces consignes ont été mises en place dans le respect à la fois des règles mentionnées dans le protocole national de déconfinement pour les entreprises, communiqué par le Ministère du Travail, et des règles internes définies au niveau du Centre Hospitalier de Béziers.

Ces consignes peuvent évoluer en fonction des préconisations de l'Etat en ce qui concerne les entreprises et les spécificités de la formation professionnelle continue.

Communication des consignes par affichage et par les formateurs :

Des rappels des protocoles du CHB déclinant les gestes de protection sont affichés dans le Centre et dans les salles. Les animateurs des groupes rappelleront aux participants les consignes de sécurité au début des sessions et à chaque fois qu'il leur semblera nécessaire.

Contrôle Pass : Une liste des personnes habilitées par l'établissement pour effectuer les contrôles est affichée à l'accueil. L'accès au site est soumis à vérification, le port du masque est obligatoire à ce jour dans les locaux.

Circulation dans les locaux :

Un plan provisoire indique le sens de circulation à privilégier, notamment pendant la présence de groupes de stagiaires sur les lieux. Ce schéma est basé sur les préconisations (garder la distance d'un mètre entre les personnes, limiter les croisements).

L'entrée et la sortie se font par l'espace principal où un Totem est disposé afin de permettre à chaque entrant de disposer de gel hydro-alcoolique.

Les portes vitrées et de sécurité sont maintenues ouvertes durant les heures d'ouverture de l'accueil, ceci pour limiter la manipulation de la poignée.

L'accès aux machines à boissons se fera en suivant le chemin indiqué sur le plan. Ce tracé limite les croisements dans l'objet de maintenir la distanciation physique autant que possible.

Limitation de contact physique/ transfert

Les personnes qui doivent signer des documents ou autres signeront avec leur propre stylo. Les salles en utilisation doivent être aérées en ouvrant les fenêtres pour un minimum de 10 minutes toutes les heures.

Nettoyage/désinfection

Les locaux sont nettoyés avec un détergent – désinfectant virucide, efficace sur le coronavirus. Une désinfection supplémentaire à midi est effectuée dans les salles, sur les tables, aux poignées de porte, aux sanitaires (robinets...) Des lingettes désinfectantes sont mises à disposition.

Nombre de personnes maximum dans une salle

Le nombre maximum de personnes dans une salle peut être fixé si une jauge est mise en œuvre (A ce jour plus de jauge).

Cette jauge a été traduite pour donner pour chaque salle de formation le nombre maximum de personnes permis. Il est à souligner que ce chiffre est un maximum théorique, les contraintes physiques d'une salle peuvent indiquer un nombre plus réduit pour maintenir la distanciation physique entre participants.

Les pauses :

Les précautions doivent être prises au regard de l'actualité des mesures épidémiques.